



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Reims le 12 janvier 2018

La rectrice de l'académie
Chancelière des universités

aux

Destinataires in fine

rectorat
direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

Référence : n°0109/17-18/DPATE 2/MCS/VM
affaire suivie par : Marie-Christine SCHMIDT
téléphone
03.26.05.68.97
télécopie
03.26.05.69.79
courriel
ce.dpate@ac-reims.fr

1, rue Navier
51082 Reims Cedex

accueil du public
du lundi au vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

Objet :- Liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES) au titre de l'année 2018.

- Tableaux d'avancement pour l'accès aux grades de secrétaires administratifs de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure et de classe exceptionnelle au titre de l'année 2018.

Références : - Décrets n° 94-1016 et 1017 du 18 novembre 1994 modifiés.
- Décret 2009-1388 du 11 novembre 2009.
- Décret 2010-302 du 19 mars 2010 modifié.

Vous allez être destinataires des fiches d'inscription destinées à l'ensemble des personnels **administratifs** de votre établissement, susceptibles d'être candidats aux différents avancements cités en objet.

1 – PRINCIPES GÉNÉRAUX RELATIFS A LA PROMOTION DES PERSONNELS.

Les promotions (avancement de grade et accès à un corps supérieur) reposent, non seulement sur les qualités professionnelles reconnues dans l'exercice des fonctions actuelles, mais aussi sur une évaluation des capacités à occuper des fonctions de niveau supérieur.

L'engagement, la valeur professionnelle de l'agent et les acquis de l'expérience professionnelle sont les seuls critères réglementaires qui doivent être pris en compte, sans pour autant que les acquis de l'expérience professionnelle se confondent avec la simple ancienneté, pour déterminer les propositions en matière d'avancement de grade et de changement de corps.

Par conséquent, l'évaluation d'aptitude que vous formulerez sera le critère déterminant pour retenir les candidatures.

2 – CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT AU TITRE DE L'ANNÉE 2018.

- à l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

- être en activité au 1^{er} janvier 2018
- être fonctionnaire de catégorie C
- justifier d'au moins 9 années de services publics au 1^{er} janvier 2018.

- à l'avancement au grade de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure (2^{ème} grade)

- être en activité au 1^{er} janvier 2018
- être secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale (1^{er} grade) ou assimilé au 1^{er} janvier 2018
- avoir atteint au moins le 7^{ème} échelon du 1^{er} grade et justifier d'au moins 5 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2018.

- à l'avancement au grade de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle (3^{ème} grade)

- être en activité au 1^{er} janvier 2018
- être secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure (2^{ème} grade) ou assimilée au 1^{er} janvier 2018
- avoir atteint au moins le 7^{ème} échelon du 2^{ème} grade et justifier d'au moins 5 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2018.

3 - CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES SECRETAIRES ADMINITRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les agents devront vérifier que toutes les informations portées sur les fiches pré remplies les concernant sont exactes. Ils pourront bien évidemment les modifier si nécessaire.

A – L'acte de candidature

Les agents candidats compléteront l'acte de candidature (Annexe I-1).

Le candidat doit être conscient que son éventuelle nomination implique impérativement un changement de fonctions qui se traduira par une mobilité fonctionnelle ou géographique.

B – Lettre de motivation (document I-2)

La lettre de motivation est un élément indispensable pour l'appréciation du dossier. Elle doit exposer les perspectives de carrière et les motivations.

C – Descriptif des postes occupés (document I-3)

Le descriptif des fonctions doit refléter une vue d'ensemble de la carrière : fonctions exercées, implication dans les fonctions et, le cas échéant, exercice de responsabilités. Il ne s'agit pas d'un simple *curriculum vitae*. Il est nécessaire de mentionner les compétences acquises lors des différentes expériences professionnelles.

D – Evaluation d'aptitude (document II)

Vos appréciations devront mettre en évidence, de façon claire et précise, l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à exercer les fonctions envisagées qui, de toute évidence, comportent des exigences nouvelles. Aussi, l'avis favorable ou défavorable devra impérativement être mentionné. Ces appréciations devront être portées à la connaissance de l'intéressé(e) qui datera et signera le document.

4 – AVANCEMENT AUX GRADES DE SAENES DE CLASSE SUPERIEURE ET DE SAENES DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

A la différence de l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui induit mobilité géographique et/ou fonctionnelle, l'avancement aux grades supérieurs du corps des secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur consiste à valoriser, **sans condition de mobilité**, les agents qui, par la qualité et la nature de leurs tâches actuelles, témoignent de qualités professionnelles remarquables et pour lesquels la promotion ainsi accordée valorise le travail accompli et constitue un encouragement à poursuivre les efforts fournis.

Les chefs d'établissement et de service me proposeront les agents dont la charge, l'importance et la qualité du travail accompli sont bien identifiées. A cet effet, ils détailleront leur avis, selon le grade, sur l'annexe III-2 ou IV-2 - rubrique C de cette circulaire et le communiqueront à l'intéressé(e) pour signature.

Les agents compléteront la fiche de candidature transmise par voie postale en renseignant avec précision le rapport d'activité sur leur parcours professionnel (annexe III-1 ou IV-1 rubrique B selon le grade et l'annexe V rubrique D).

5 – CALENDRIER

Les candidatures, doivent être transmises **pour le vendredi 2 mars 2018**, délai de rigueur, au rectorat - bureau DPATE 2.

Je vous rappelle que les candidatures devront être accompagnées de l'avis de la CPE pour les personnels exerçant dans un établissement public d'enseignement supérieur.

Je vous remercie par avance d'assurer une large diffusion de la présente circulaire auprès des fonctionnaires placés sous votre autorité.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie



Vincent Philippe

Liste des annexes :

Page 6 :	annexe I-1	LA – Acte de candidature
Page 7 :	annexe I-2	LA – Lettre de motivation
Page 8 :	annexe I-3	LA – Déroulement de carrière
Page 10 :	annexe II	LA – Evaluation d'aptitude
Page 11 :	annexe III-1	TA – Classe supérieure – rapport d'activité
Page 12 :	annexe III-2	TA – Classe supérieure – avis du supérieur hiérarchique
Page 13 :	annexe IV-1	TA – Classe exceptionnelle – rapport d'activité
Page 14 :	annexe IV-2	TA – Classe exceptionnelle – avis du supérieur hiérarchique
Page 15 :	annexe V	TA – CS et CE : Déroulement de carrière



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

rectorat

**direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2**

LISTE DES DESTINATAIRES

Pour attribution à :

Monsieur le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne
Monsieur le directeur de l'université de technologie de Troyes
Monsieur le directeur de l'ENSAM de Châlons-en-Champagne
Madame la directrice et messieurs les directeurs académiques des services
de l'Éducation nationale de la Haute-Marne de la Marne des Ardennes et de
l'Aube
Madame et Monsieur les secrétaires généraux adjoints
Madame la directrice du CROUS
Monsieur le directeur du réseau Canopé
Monsieur le directeur de la direction régionale de la cohésion sociale et de la
protection des populations de Châlons-en-Champagne
Monsieur le directeur de la direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, et
de la Haute-Marne
Monsieur le directeur du CREPS de REIMS
Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service du Rectorat de
Reims
Mesdames et Messieurs les chefs d'Établissement
Monsieur le délégué régional de l'ONISEP de REIMS
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- 6 -
Annexe I-1

Liste d'aptitude pour l'accès
au corps des secrétaires administratifs
de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ANNEE 2018

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

ACTE DE CANDIDATURE

NOM, Prénom :

Corps, grade :

Etablissement d'exercice :

Etablissement en REP REP +

Je soussigné(e) présente ma candidature pour une inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

J'ai pris connaissance que ma nomination éventuelle en catégorie B impliquera un changement d'affectation et/ou un changement de fonctions.

VŒUX GEOGRAPHIQUES D'AFFECTION AU SEIN DE L'ACADEMIE

à titre indicatif

- -
- -
- -

Si je suis inscrit(e) sur la liste d'aptitude de SAENES, j'accepte une mobilité fonctionnelle et/ou géographique :

OUI NON

Fonctions souhaitées (à numéroter par ordre de préférence)

gestion matérielle non gestionnaire

fonctions administratives indifférent

Fait à, le

Signature :



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- 7 -

Annexe I-2

**LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

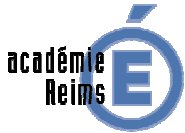
ANNEE 2018

Nom :

Prénom :

LETTRE DE MOTIVATION

D'un point de vue professionnel, qu'attendez-vous de votre accès dans le corps des SAENES ? (perspectives de carrière – motivations)



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- 10 -
Annexe II

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DES
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNEE 2018

Evaluation d'aptitude

(à remplir par le supérieur hiérarchique direct)

Nom, Prénom de l'agent :	
Esprit d'organisation, d'initiative, efficacité :	
Qualité d'expression orale et écrite :	
Sens du service public :	
Connaissances professionnelles :	
Comportement dans les relations humaines :	
Aptitudes à exercer des fonctions supérieures :	
AVIS <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	Nom et qualité : Date et signature :
VU et PRIS CONNAISSANCE PAR L'INTERESSE(E)	
Date :	Signature :



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire
administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
de classe supérieure
Année 2018**

**Page complémentaire à la fiche de candidature
transmise par courrier**

NOM : PRENOM :

B – RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

(L'agent pourra mettre en valeur les compétences et expériences acquises dans des domaines spécifiques au cours de sa carrière).

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale
et de l'enseignement supérieur de classe supérieure – Année 2018**

C – Avis détaillé du supérieur hiérarchique :	
Nom, Prénom de l'agent :	
Esprit d'organisation, d'initiative, efficacité :	
Qualité d'expression orale et écrite :	
Sens du service public :	
Connaissances professionnelles :	
Comportement dans les relations humaines :	
AVIS	<input type="checkbox"/> Très favorable <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé <input type="checkbox"/> Défavorable
	Nom et qualité : Date et signature :
VU et PRIS CONNAISSANCE PAR L'INTERESSE(E)	
Je déclare avoir pris connaissance de l'avis porté relatif au présent tableau d'avancement au grade de SAENES de classe supérieure pour l'année 2018.	
Date :	Signature :



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire
administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement
supérieur de classe exceptionnelle
Année 2018**

**Page complémentaire à la fiche de candidature
transmise par courrier**

NOM : PRENOM :

B – RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

(L'agent pourra mettre en valeur les compétences et expériences acquises dans des domaines spécifiques au cours de sa carrière).

Tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle – Année 2018

C – Avis circonstancié du supérieur hiérarchique :

Nom, Prénom de l'agent :

Appréciation sur le parcours professionnel de l'agent :

Compétences professionnelles et techniques de l'agent :

Appréciation sur l'exercice des missions et les responsabilités de l'agent ainsi que sur sa contribution à l'activité du service :

Appréciation sur l'aptitude de l'agent (capacités d'adaptation, qualités relationnelles et capacité au dialogue avec les partenaires, sens de l'organisation et de l'initiative, capacité à travailler en équipe...)

AVIS

- Très favorable
 Favorable
 Réservé
 Défavorable

Nom et qualité :

Date et signature :

VU et PRIS CONNAISSANCE PAR L'INTERESSE(E)

Je déclare avoir pris connaissance de l'avis porté relatif au présent tableau d'avancement au grade de SAENES de classe exceptionnelle pour l'année 2018.

Date :

Signature :

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade de secrétaire
administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement
supérieur
de classe supérieure et
de classe exceptionnelle
Année 2018**

rectorat

direction des ressources humaines
division des personnels administratifs,
techniques et d'encadrement
DPATE 2

NOM : PRENOM :

**D- EMPLOIS SUCCESSIFS DEPUIS LA NOMINATION DANS UN ETABLISSEMENT RELEVANT
DE L'ÉDUCATION NATIONALE OU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

FONCTIONS	ÉTABLISSEMENT – UNITE - SERVICE	DUREE	
		DU	AU